



**Programmation  
moteur/jour  
Mois de mars  
Hors activité  
partielle**

C8/C9= 28  
C10/C11/C13/C16= 186  
**TOTAL = 214**

**PR / CKD (Tous types)**

**Mois de mars**

Arbres à cames: 918

Vilebrequins: 368

Culasses: 181

Bielles: 5100

Blocs: 189

**MOTEURS EXPÉDIÉS**

En février  
3803 Moteurs

**VOLUME TOTAL  
2021 :**

6876 Moteurs

**TRANSPORTS  
SPÉCIAUX**

Février: 148 500 €

TOTAL : 173 700€

## INFORMATIONS DIRECTION

### Point sur l'application des mesures de prévention COVID19:

La distanciation entre salariés sans masque est dorénavant de 2 mètres. Des plexiglas seront mis en place dans les réfectoires et aires de repos après présentation à la CSSCT.

La CGT a demandé que le service médical fasse une demande afin de pouvoir vacciner les salariés éligibles aux annonces gouvernementales.

La direction a répondu favorablement à notre demande.

### Intérimaires/prêt de personnel:

A ce jour, nous avons 116 intérimaires (51% pour surcroît d'activité avec un contrat jusqu'à juin) dont 15% de femmes et 12 salariés en prêt.

Nous avons demandé à la direction que tous les contrats intérimaires soient harmonisés jusqu'à juin en prenant en compte l'ancienneté en cas d'embauche.

Intéressement: La prime d'intéressement sera de 150€.

### Activité partielle :

La ligne principale de montage sera placée en activité partielle le 23 février poste du soir et de nuit pour un manque de pièces. Une reprise est envisagée le 24 février poste du matin, cela reste encore à confirmer.

**ET DIRE QU'HIER IL Y AVAIT ENCORE DES  
HEURES SUPPLEMENTAIRES.**

Prochain CSE : Le 22 mars 2021.

## Questions CGT

### Masques:

*Afin de réduire notre impact environnemental (une enveloppe pour 2 masques), nous vous demandons de fournir une boîte de 50 masques par salarié chaque mois.*

***Rép. Direction : «Pour l'instant ce n'est pas prévu.»***

### NAO:

*Nous vous demandons de nous fournir le calendrier des NAO 2021.*

***Rép. Direction : «Une convocation sera envoyée aux délégués centraux pour un début des NAO au mois de mars.»***

### Fontaines à eau:

*Où en êtes-vous dans le turnover pour la mise en place des nouvelles fontaines à eau.*

***Rép. Direction : «Nous en avons installé 2 pour l'instant.»***

### Pointeuse:

*Avez-vous une réponse à nous donner concernant notre demande du mois d'octobre 2020 puis réitérée en novembre 2020. (Nous vous demandons que les salariés de la Tool Room puissent pointer de nouveau au Bat A1).*

***Rép. Direction : «A ce jour, nous ne modifierons pas le pointage de ces salariés.»***

### Intérimaires:

*a) Avez-vous résolu les problèmes d'EPI et de placards pour les salariés intérimaires.*

***Rép. Direction : «Oui, à ma connaissance.»***

*b) Pour quel motifs avons-nous eu une recrudescence de démissions de salariés intérimaires.*

***Rép. Direction : «Nous n'avons pas de recrudescence de démissions.»***

*c) Suite à la hausse des programmes, nous vous demandons l'embauche des intérimaires présents sur le site.*

***Rép. Direction : «Lorsque la hausse de production sera confirmée sur une plus longue durée, nous envisagerons peut être une embauche des intérimaires.»***

### **Commission de recours:**

*Nous vous demandons de nous présenter une analyse sur les salariés sans augmentation depuis 3 ans et plus (nombre, motif, catégorie professionnelle, ancienneté...).*

***Rép. Direction : «Nous vous donnerons ces informations en NAO.»***

***Question supp : Comment est composée cette commission ?***

***Rép. Direction : « De moi-même (DRH) plus le manager et le salarié. »***

### **Bilan visite M. DARESTA:**

*Nous vous demandons de nous présenter un bilan de la visite de M. Daresta du mois de janvier.*

***Rép. Direction : «La visite s'est très bien passée.»***

### **Rupture conventionnelle:**

*a) Nous vous demandons de nous présenter un bilan par catégorie professionnelle des ruptures conventionnelles de 2020 (nombre de demandes, nombre de refus...)*

***Rép. Direction : «Nous n'avons pas les chiffres par catégorie professionnelle.***

***En 2020, il a eu 27 demandes et nous en avons signé 7 en RCI (Rupture Conventionnelle Individuelle).»***

*b) Quel est le nombre de demandes en 2021 et combien en avez-vous accepté à ce jour.*

***Rép. Direction : «A ce jour, nous avons 18 demandes et nous en avons signé 4. Une réponse est envoyée à chaque salarié.»***

***La CGT a pris la parole en indiquant qu'un syndicat (le SNI) nous avait répondu lors d'un affichage en indiquant que si certains d'entre nous n'étaient pas contents, il serait bien d'aller voir ailleurs... Bizarrement, ils sont si bien ici qu'ils s'empressent de demander des ruptures conventionnelles... allez comprendre!!!***

### **Article de presse JSL du samedi 30 janvier:**

*Avez-vous donné votre autorisation afin que le nom de l'entreprise figure dans cet article ? Avez-vous eu un droit de regard sur cet article ?*

***Rép. Direction : «Oui nous avons donné notre accord. Mais nous n'avons pas eu un droit de regard sur celui-ci. Ce n'est pas un article sur l'entreprise FPT.***

## Heures supplémentaires:

*Suite aux heures supplémentaires réalisées à la demande de la direction, certains salariés ont dépassé le quota hebdomadaire. Nous vous demandons que ces heures soient rémunérées ou à récupérer selon le choix du salarié. Nous demandons que cette situation ne se reproduise plus.*

***Rép. Direction :** « Ces heures seront à payer ou à récupérer selon le choix du salarié et cette situation ne se reproduira pas. Le responsable doit faire obligatoirement les démarches pour que les heures au-delà du quota des 48h soient payées ou récupérées. »*

## Permanences CARSAT:

*Nous vous demandons de mettre en place une permanence de la CARSAT sur le site de FPT BLY pour les salariés préparant leur dossier de retraite comme cela a déjà été fait auparavant.*

***Rép. Direction :** « Nous allons essayer de mettre en place une permanence mais je doute qu'elle se fasse en présentielle. »*

## Permanences assistante sociale:

*Pour quelle raison les permanences de l'assistance sociale ont été suspendues ?*

***Rép. Direction :** « Il y a toujours une permanence mais pour des raisons sanitaires elle se fera par téléphone après prise de rendez-vous. »*

## Absences COVID:

*a) Nous vous demandons de dissocier les absences COVID des autres absences lors de vos présentations.*

***Rép. Direction :** « Cela sera fait à partir de ce CSE. »*

*b) Plusieurs salariés se sont vus indemniser leurs jours de carences par la sécurité sociale alors que leurs absences n'étaient pas dues au COVID.*

*Pouvez-vous nous donner une explication.*

***Rép. Direction :** « Nous vous demandons de nous fournir les noms des salariés et une vérification sera faite. Dans le cadre où il y a bien une erreur sur les payes, nous contrôlerons l'ensemble des arrêts. »*

***Réunion Patouillet :** Une réunion s'est tenue entre la direction plus FO/SNI et le prestataire Patouillet afin d'évoquer plusieurs problèmes concernant les distributeurs à boissons et à friandises. La CGT a indiqué qu'il s'agissait d'une de nos revendications et étonnement nous n'avons pas été convoqués ainsi que SUD. On appelle ça, une « ENTRAVE SYNDICALE »!!!*